



**Secrétariat général  
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne  
75349 PARIS 07 SP  
0149554955**

**Note de mobilité**

**SG/DMC/2017-820**

**17/10/2017**

**Date de mise en application : 13/10/2017**

**Diffusion : Tout public**

**Date limite de mise en œuvre : 17/10/2017**

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes : 1**

**Objet : Appel à candidature pour le poste de directeur(trice) régional(e) adjoint(e) de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Auvergne-Rhône-Alpes.**

JORF n°0240 du 13 octobre 2017  
texte n° 192

**Avis de vacance d'un emploi de directeur(trice) régional(e) adjoint(e) de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Auvergne-Rhône-Alpes)**

NOR: AGRS1727885V  
ELI: Non disponible

Un emploi de directeur(trice) régional(e) adjoint(e) de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Auvergne-Rhône-Alpes est déclaré susceptible d'être vacant. Sa résidence administrative est fixée à Lempdes (Puy-de-Dôme).

Cet emploi est classé dans le groupe II en application des dispositions de l'arrêté du 29 décembre 2015 fixant la liste et le classement des emplois de directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

Placé(e) sous l'autorité du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt qu'il(elle) assiste, le(la) directeur(trice) régional(e) adjoint(e) participe à la mise en œuvre des politiques du ministère chargé de l'agriculture.

Les candidat(e)s doivent satisfaire aux conditions d'accès aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat régis par le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat modifié.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Michel SINOIR, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes (tél. : 04-73-42-15-36), ou auprès de la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (tél. : 01-49-55-41-55).

Les dossiers de candidature, composés d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, doivent être transmis, par la voie hiérarchique, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française, au ministère de l'agriculture et de l'alimentation, à l'attention de la secrétaire générale, avec copie à la délégation à la mobilité et aux carrières, 78, rue de Varenne 75349 Paris Cedex 07 SP.